



# EdR SICAV - Equity Europe Solve, un compartiment de la SICAV Edmond de Rothschild SICAV

Action : A EUR - ISIN : FR0013219243

OPCVM soumis au droit français

géré par Edmond de Rothschild Asset Management (France), faisant partie du Groupe Edmond de Rothschild

## OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

**Objectif de Gestion :** Le compartiment a pour objectif, sur son horizon de placement recommandé, de participer partiellement à l'évolution des marchés actions européens, tout en mettant en place sur les marchés à terme et optionnels une couverture permanente totale ou partielle contre le risque actions en fonction des anticipations du gérant. Le Compartiment est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif et la politique de placement du Compartiment. Cette gestion active inclut de prendre des décisions concernant la sélection d'actifs, l'allocation régionale, les vues sectorielles et le niveau global d'exposition au marché. Le Gestionnaire n'est en aucun cas limité par les composants de l'indice de référence dans le positionnement de son portefeuille, et le Compartiment peut ne pas détenir tous les composants de l'indice de référence, voir aucun des composants en question. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être total ou significatif, mais peut aussi parfois être limité.

**Indicateur de référence :** 56% MSCI Europe (NR) dividendes nets réinvestis + 44% Eonia Capitalisé

**Politique d'investissement :** Le compartiment met en œuvre une gestion active de sélection de titres (stock-picking) en sélectionnant des actions européennes à hauteur de 75 % minimum, sans distinction de capitalisation boursière (y compris petites et moyennes capitalisations). Le compartiment investira sur les marchés à terme et optionnels dans la limite d'une fois l'actif. Le recours aux instruments dérivés aura pour but de réduire l'exposition aux marchés actions européens. L'implémentation de la couverture, totale ou partielle, du risque action sera déterminée de façon discrétionnaire par l'équipe de gestion en fonction de ses anticipations et des conditions de marché. L'objectif de la mise en œuvre de ces stratégies optionnelles est d'atténuer les chocs importants des marchés actions et implique de moins profiter des périodes de hausses. Elles permettent également à l'équipe de gestion, de façon tactique et opportuniste, de rechercher à optimiser le coût de la couverture du portefeuille. L'exposition nette aux marchés actions européens pourra être comprise entre 0% et 90%. Le compartiment est éligible au plan d'épargne en actions (PEA), à savoir qu'il est investi de manière permanente à 75 % au moins en titres éligibles au PEA. Le compartiment peut également investir jusqu'à 25 % de ses actifs nets dans des actions européennes hors UE ou de l'EEE. Le compartiment ne sera pas exposé aux actions des pays émergents.

## PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible, A risque plus élevé,  
  
rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Ce système de notation est basé sur les fluctuations moyennes de la valeur liquidative sur les cinq dernières années, c'est-à-dire l'amplitude de variation de l'ensemble du portefeuille à la hausse et à la baisse. Si la valeur liquidative a moins de 5 ans, la notation résulte des autres méthodes de calcul réglementaires. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie actuelle n'est ni une garantie ni un objectif. La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque.

Cet OPC est noté en catégorie 4, en ligne avec la nature des titres et les zones géographiques présentées dans la rubrique "objectifs et politique d'investissement" ainsi que la devise propre de l'action.

Le compartiment peut investir jusqu'à 25 % de ses actifs dans des titres de créance et des instruments du marché monétaire libellés en euros. Le compartiment recherchera des émissions d'émetteurs publics ou privés européens, d'une maturité résiduelle de 397 jours maximum, notées Investment Grade (c'est-à-dire ayant une notation supérieure ou égale à BBB- selon Standard & Poor's, ou toute autre notation équivalente attribuée par une autre agence indépendante, ou une notation interne estimée équivalente et attribuée par le Gestionnaire d'investissement). Le compartiment pouvant détenir des titres libellés dans une devise autre que l'Euro, il pourra être exposé au risque de change, jusqu'à une fois l'actif. Dans la limite de 100% de son actif, le compartiment pourra avoir recours aux instruments dérivés négociés de gré à gré ou à des contrats financiers négociés sur les marchés réglementés européens. Le compartiment pourra également investir sur des instruments financiers contenant des dérivés intégrés. Le compartiment pourra uniquement investir dans des obligations callable ou puttable jusqu'à 25% de l'actif. Par ailleurs, le compartiment peut, dans la limite maximum de 10 % des actifs nets, investir dans des parts ou des actions d'OPCVM ou d'autres fonds d'investissement éligibles. Le compartiment peut conclure des accords de prise en pension portant sur des titres transférables ou des instruments des marchés financiers, dans une limite de 25 % des actifs. Le Compartiment pourra recourir à des contrats d'échange à terme négocié de gré à gré sous la forme de Total Return Swaps (TRS) sur actions, indices actions et/ou panier d'actions jusqu'à 50% de son actif. La proportion attendue d'actif sous gestion est de 15%.

### Durée de détention recommandée supérieure à 3 ans

**Fréquence pour acheter ou vendre des actions :** Chaque jour, à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel de Euronext Paris S.A.) pour des ordres arrivés chez le centralisateur chaque jour d'établissement de la valeur liquidative avant 12h30 sur la valeur liquidative du jour.

L'OPCVM cessera d'émettre de nouvelles actions PC EUR à compter du 30 juin 2017 à 12h30. Les actions PC EUR ne pourront donc plus être souscrites à compter de cette date.

**Affectation des revenus :** Capitalisation

**Affectation des plus-values nettes réalisées :** Capitalisation

### Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :

**Risque de liquidité :** risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat/vente.

**Risque lié aux dérivés :** le recours aux instruments dérivés peut induire une baisse de l'actif net plus significative que celle des marchés investis.

**Risque lié aux contreparties :** il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative.

## FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3,00 %
Frais de sortie	0,00 %

### Frais prélevés par l'OPC sur une année\*

Frais courants Action A EUR	1,91 %
-----------------------------	--------

### Frais prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

Commission de performance**	0,01 %
Méthode : 15% par an de la surperformance par rapport à l'indicateur de référence	

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou désinvesti. L'investisseur peut obtenir de son conseiller ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

\*Le chiffre indiqué se fonde sur les frais calculés fin Septembre 2019

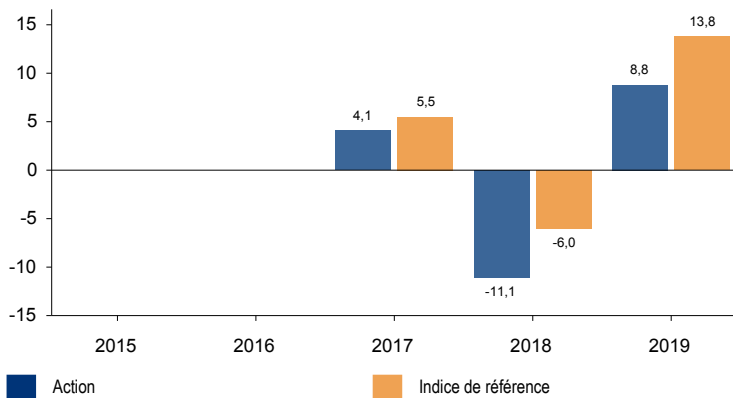
Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut les commissions de performance et les frais d'intermédiation excepté les frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts et/ou actions d'un autre OPC et fonds d'investissement.

\*\* Le chiffre indiqué correspond à la commission de performance mise en paiement après le calcul de la dernière valeur liquidative de la période de référence.

Les informations plus détaillées sur les frais peuvent être trouvées dans la rubrique "Frais et commissions" du prospectus, y compris le cas échéant, des informations sur les commissions de performance et leur mode de calcul, sont disponibles sur le site internet [www.edram.fr](http://www.edram.fr)

## PERFORMANCES PASSES

Performances annuelles passées de EdR SICAV - Equity Europe  
Solve Action A EUR en Euro (en %)



Création de l'action : Décembre 2016

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les performances indiquées ne prennent pas en compte les coûts et commissions supportés lors de l'émission et du rachat des actions mais incluent les frais courants, les frais d'intermédiation ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées.

Les calculs de performance sont réalisés en Euro dividendes nets réinvestis.

La part C du FCP EdR Equity Europe Solve a été absorbée le 08/03/2019 par l'action A EUR du Compartiment EdR SICAV - Equity Europe Solve. Le compartiment absorbant a repris les contraintes et limites d'investissement ainsi que le profil de risque du FCP absorbé. Jusqu'au 08/03/2019 (date de fusion-absorption), les performances passées correspondent à celles de la part C du FCP Absorbé.

## INFORMATIONS PRATIQUES

<b>Dépositaire :</b>	EDMOND DE ROTHSCHILD (FRANCE)
<b>Fiscalité :</b>	La législation fiscale française peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur. (Eligible au PEA)
<b>Représentant en Suisse :</b>	Edmond de Rothschild Asset Management (Suisse) S.A., 8, rue de l'Arquebuse, CP 5441-1211 Genève 11, Suisse.
<b>Service de paiement en Suisse :</b>	Edmond de Rothschild (Suisse) S.A., 18, rue de Hesse, 1204 Genève, Suisse. Le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, les statuts, ainsi que les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès du représentant en Suisse à l'adresse ci-dessus.

Le prospectus de l'OPCVM, son dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur (en français et anglais) sont adressés gratuitement sur simple demande écrite envoyée à l'adresse indiquée ci-dessous. Le prix des actions et, le cas échéant, des informations relatives aux autres catégories d'actions sont disponibles sur le site internet [www.edram.fr](http://www.edram.fr).

Des informations détaillées concernant la politique de rémunération établie par la Société de gestion, notamment la description du mode de détermination de la rémunération et des avantages sont disponibles sur le site Internet <http://www.edmond-de-rothschild.com/site/France/fr/asset-management>. Une copie écrite de la politique est disponible gratuitement sur simple demande adressée à la Société de gestion.

**EDMOND DE ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT (FRANCE)**

47, rue du Faubourg Saint-Honoré - 75401 Paris Cedex 08 - France

Téléphone : 00 33 1 40 17 25 25

e-mail : [contact-am-fr@edr.com](mailto:contact-am-fr@edr.com)

### Allemagne/Autriche

00 49 6 92 44 33 02 00

[contact-am-de@edr.com](mailto:contact-am-de@edr.com)

### Espagne

00 34 9 17 89 32 20

[contact-am-es@edr.com](mailto:contact-am-es@edr.com)

La responsabilité de Edmond de Rothschild Asset Management (France) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexacts ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Edmond de Rothschild Asset Management (France) (332 652 536 R.C.S. PARIS) est agréée en France sous le numéro GP-04000015 et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 20/01/2020.

L'OPCVM et ses actions ne sont pas et ne seront pas enregistrés aux Etats-Unis en vertu du Securities Act of 1933 ou de toute autre réglementation des États-Unis. Ils ne peuvent pas être proposés ou vendus au bénéfice ou pour le compte d'une "U.S. Person" comme défini par la "Regulation S".